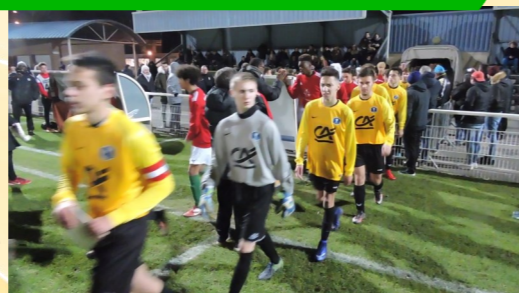


Les jeunes U18 quittent la coupe

Gambardella, la tête haute

Il n'y a pas eu de miracle ce samedi soir au stade des Navarres, les U18 ont été battus et éliminés de la coupe Gambardella par l'équipe parisienne de Saint-Brice sur le score de 2 - 0. Pas ridicule du tout face à une équipe de ligue, une division au-dessus, Les protégés de Jean Luc Czerniak ont tapé deux fois sur les poteaux mais leurs adversaires se sont montrés plus réalistes, en inscrivant un but en première période puis à la fin du match. Le Maire Marc Hémez, les adjoints Michel Fleurquin et Xavier Bartoszek sont venus encourager les joueurs. A Noter, qu'une minute de silence a été observée au coup d'envoi, à la mémoire de Pierrette Delannoy, fonctionnaire territoriale, décédée le 29 novembre. **Tournoi de football en salle pour les catégories U11 et U13;** Le Sporting club Anichois organise deux tournois ce week-end à la salle Pierre de Coubertin. Samedi 16 décembre pour les U11 et dimanche 17 décembre pour les U13 avec la participation de nombreuses équipes du douaisis et du valenciennois. Entrée libre. Buvette et restauration sur place.



Belle performance du Dojo Iama Judo

Le club de Judo se classe 1er sur 12 aux interclubs organisés à Somain le 02 décembre 2017. Félicitations à tous les jeunes judokas qui ont participé à cette victoire, ainsi qu'au professeur Alain Gérez (4ème Dan et CQP-MAM) et l'ensemble du comité.



A Noter



Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

► **CANDIDATURES ACCUEILS DE LOISIRS ETE 2018** Les candidatures aux postes pédagogiques pour les Accueils de Loisirs été 2018 sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire d'Aniche jusqu'au mercredi 31/01/ 2018. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

► **LUDOTHEQUE** « Au royaume des enfants » Le vendredi 15 décembre de 18h à 22h. Ouvert à tous. Enfants accompagnés d'un parent. Petite restauration sur place. Maison de l'Enfance—35 rue Delforge.

► **REPAS SOLIDAIRE** : Dans le cadre de l'action liée à la politique de la ville, au titre de la cohésion sociale, le CCAS organise un repas à la cantine Wartel, le jeudi 28/12/2017. Cette action destinée aux résidents des quartiers prioritaires du Champ de la Nation et de l'Archevêque a pour but de rompre la solitude, l'isolement des personnes âgées (60 ans et plus) et des personnes handicapées (55 ans et plus) qui souffrent du manque de visites, distractions et surtout d'échanges et de contacts humains. Une navette sera mise en place pour assurer le transport des convives qui le souhaitent. Le nombre de places est limité à 40 personnes. Les inscriptions se feront au CCAS à compter du 08/12/ 2017 jusqu'au 21/12/ 2017 inclus, dernier délai. Veuillez-vous munir d'une pièce d'identité + justificatif de domicile récent..

► **Distribution de colis** chez les ACPG, pour les veuves de l'association à la Maison des Associations, place Jean-Jaurès Samedi 16 décembre de 10h à 12h

► **Noël à l'EVs.** Samedi 16 décembre à partir de 14h : maquillage, décorations de Noël, ateliers créatifs, spectacle avec l'école de musique, goûter partagé avec le Père Noël.

► **Remise de colis aux personnes âgées (68 ans et plus).** Mardi 19 décembre, salle Claudine-Normand de 9h à 11h30.

► **Après-midi récréatif.** Salle Pierre de Coubertin. Mercredi 27 décembre de 14h à 17h30 : structures gonflables, goûter offert, friandises. Entrée 3 euros



A l'affiche, cette semaine !

JALOUSE

JUSTICE LEAGUE

AU REVOIR
LÀ- HAUT

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



N°44

Du 11 décembre
au 17 décembre
2017

Directeur de la publication : Marc Hémez



INCIVILITÉS

Un Maire en colère et intransigeant

Après de nombreux actes de dégradations, le Maire en colère communique :

Ancienne école St Joseph, rue Patoux, propriété de la ville : locaux visités et saccagés : fenêtres double vitrage explosées, portes en bois fracassées, sièges WC pour enfants et adultes, lavabos brisés à coup de marteau, armoires vidées de leur contenu étalé au sol, tables et chaises restant renversées, fenêtres PVC ouvertes de force donc inutilisables.. Triste champ de délinquance, les auteurs sont pris en flagrant délit : deux gamins de 13 et 14 ans !

Place de la Nation : scooter volé et incendié volontairement contre la statue œuvre d'un artiste local, noircie et achevée au marteau : un suspect âgé de 14 ans !

Stations du BHNS : Détériorations dans plusieurs abris de bus, pris pour des cages de but. En accord avec le syndicat des transports, les vitres ne seront plus remplacées.

Anciens locaux du collège Champ de la Nation : heureusement vidés des trois associations hébergées : incendie volontaire, bâtiment dangereux pour les démolisseurs, coût des travaux engagés d'urgence sous contrôle, en raison de la présence d'amiante : 78 000 euros ! Suspect un ou plusieurs mineurs, enquête en cours ...

Salle des sports Wartel : actes de vandalisme à l'intérieur, vols de boissons, ordinateurs, CD Rom, matériel de musculation appartenant au judo, à la Country Dance. Enquête en cours, suspects mineurs repérés

Ecole Schmidt : des garnements « s'amuse » à brûler des journaux contre la porte d'entrée de l'école.

Place Fogt : des voitures en stationnement sont systématiquement abîmées : pneus crevés, rétros arrachés. Des mineurs sont suspectés.

Stade Dubray : A plusieurs reprises, on a arraché les câbles électriques qui alimentent les pylônes d'éclairage nocturne. Une enquête est en cours, vis-à-vis, de jeunes mineurs.

Que fait la Police ? « Elle veille, une patrouille de nuit est affectée sur la ville, des flagrants délits sont à mettre au crédit de nos policiers pour leur réactivité, des moyens importants ont été affectés récemment pour une opération « coup de poing » sur le Champ de la Nation (drogue, armes, objets divers) dont deux adultes sont sous les verrous. Les relations sont suivies et productives. »

Que font les parents ? « Ils sont responsables civilement et pécuniairement des actes d'incivilité, de délinquance, de dégradations sur biens publics ou privés commis par leurs enfants mineurs ...De quoi fragiliser un couple, mais aussi s'endetter pour rembourser le préjudice matériel causé et déstabiliser le jeune délinquant. »

La solution ? « En accord avec les autorités préfectorales et la police, je prendrai des dispositions pour sanctionner les mineurs qui « traînent » dans les rues et squares, en toutes saisons, après 22h, avec reconduite au domicile des parents qui feront l'objet d'un rappel à leurs obligations devant le juge.

Oui, je suis en colère, mais je ne baisserai pas les bras devant cette profusion d'actes irresponsables de jeunes mineurs qui échappent au contrôle et à l'autorité des parents, à qui je rappelle que si l'école instruit, elle n'a pas à se substituer à la démission des parents, et donc à éduquer leurs enfants. J'ai déposé plusieurs plaintes, et je continuerai à chaque acte de vandalisme qui coûte à la ville, un avocat requis par mes soins, défendra nos intérêts, vos intérêts, votre argent, car je suis garant avec les élus, de nos deniers publics, que je ne regrette pas de distribuer aux associations sportives, culturelles, philanthropiques à qui je demande, plus que jamais, d'accueillir et de distraire nos jeunes. Ils seront mieux chez elles.... que dans la rue ! »



Trois jours de fête avec le Marché de Noël

Tout a commencé avec la parade lumineuse pour inaugurer les trois jours de fêtes, rien que du bonheur pour les jeunes enfants qui attendaient le défilé pour applaudir les bonhommes de neige musiciens, Saint-Nicolas en personne sur son char, les lutins et lutines et les mascottes Mickey et compagnie... Une belle entame pour ouvrir le troisième marché de Noël organisé par la municipalité. Le public est venu très nombreux découvrir les 44 stands durant les trois jours et faire ses emplettes pour les fêtes de fin d'année. La patinoire n'a pas désempli le vendredi et samedi. Le samedi après-midi, un goûter pour les anciens était proposé par les commerçants avec les prestations des groupes So'Danse, L'danse et et Moove dance, sans oublier le groupe de Gospel « Back and swing ». Le dimanche vers 11h, on fêtait Sainte-Barbe, marquée par la prestation du groupe Country Line Dance, à cette occasion, 150 colis ont été distribués par les élus. L'après-midi, la fête s'est terminée en apothéose avec le spectacle Magie Elfique et la venue très attendue du Père Noël. Enfin la foule des grands jours était au rendez-vous pour attendre le tirage de la tombola avec une voiture « Twingo » à gagner et d'autres lots. Les vainqueurs de la tombola : Catherine Mantels de Râches gagne la Twingo, Jean Marc Leclercq (Aniche) et William Carpentier (Aniche) : un téléviseur. Mme Cordier (Aniche) et Bernard Savary (Aniche) gagne le prêt d'un véhicule Renault Talisman pour un week-end chacun.

Quelques précisions !

En raison des fortes rafales de vent qui ont soufflé dimanche, la patinoire a été fermée et le show pyrotechnique a été annulé.



La première borne de charge électrique de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent inaugurée à Aniche

Ce mercredi 6 décembre vers 11 heures, le président de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent (CCCO), Frédéric Delannoy, et le maire, Marc Hémez, ont inauguré la première borne de charge pour véhicules électriques. Au total, **dix-huit seront installées sur l'ensemble du territoire de la CCCO d'ici le premier semestre 2018** (17 bornes de charges normales et une rapide). Accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, chaque borne possédant deux points de charge, cela devrait satisfaire les utilisateurs de voitures électriques, hybrides, vélos ou scooters électriques, qui ne possèdent pas de prises adéquates au sein de leur habitation.



Dans leurs discours, M. Delannoy et M. Hémez ont rappelé l'action portée par Cœur d'Ostrevent pour encourager une mobilité propre, contribuer à la protection de la qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique.

Pour Aniche, trois bornes seront accessibles, celle de la rue Wambrouck, face au cinéma, la seconde au Champ de la Nation, face à l'ancien Shopi et la troisième sur le parking-relais des bus, rue des Frères-Fâche.

80 % de subventions

La pose de ces dix-huit bornes représente un investissement de **220 000 € HT** subventionné par l'ADEME (maîtrise de l'énergie) et la Région à hauteur de 80 %.

Combien ça coûte ? La charge sur les bornes Pass Pass électriques est facturée par tranche de 20 minutes. Pour les usagers réguliers, un système d'inscription en ligne permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, compris entre 10 centimes et 4,50 € selon la puissance de la borne utilisée. Ces tarifs sont plafonnés mensuellement. Pour les usagers occasionnels, la recharge sans inscription est également possible, à un tarif compris entre 15 centimes et 5,5 € les vingt minutes.

Des pompiers anichois mis à l'honneur à l'occasion de la Sainte-Barbe



Dimanche 10 décembre, à l'occasion de la cérémonie commémorant la Sainte-Barbe, au Centre de Secours de Somain, en présence du maire Marc Hémez, cinq anichois ont été honorés et médaillés. Il s'agit de Steeve Boleux, Philippe Carpentier, Jonathan Blondiaux, Fabien Frondal et Thierry Bridoux. Félicitations à nos soldats du feu

Les jardiniers de la ville, à l'honneur !

Sous la conduite de Nicolas, les collègues des Services Techniques ont conçu et réalisé, avec simplement des branches et des morceaux de bois, un square rempli d'animaux, de sapins, de végétation et d'éléments de décoration, le tout illuminé quand la nuit tombe. Une réalisation qui honore le savoir-faire, récompensant le temps qu'ils ont passé à réaliser cet espace que vous pouvez voir dans la cour de l'hôtel de ville.



La Patinoire ouverte aux écoliers durant toute la semaine



Inaugurée vendredi 8 décembre à l'occasion du marché de Noël, la patinoire sera ouverte au public jusqu'au dimanche 17 décembre aux horaires suivants : jusqu'au 15 décembre de 17h à 20h. Les samedi 16 et dimanche 17 décembre de 14h à 20h. L'occasion de faire découvrir vos talents de patineur et passer un bon moment en famille. Durant toute la semaine, la patinoire est gratuite, alors pourquoi ne pas en profiter ...